

## Travailler plus et vivre moins

Article rédigé par *Liberté politique*, le 04 avril 2023

*Le président de la république souhaite légaliser l'euthanasie d'ici la fin de l'été. Une annonce sans surprise qui fait suite à la « convention citoyenne », une assemblée de Français tirés au sort. Face à la gronde sociale, le président de la république s'en remet donc à la diversion sociétale.*

### Convention citoyenne, un gadget idiot

En ayant recours au procédé de la convention citoyenne pour donner une légitimité à la légalisation de l'euthanasie, le président entend montrer une capacité d'écoute. Il faudra en revanche composer avec le milieu médical dans lequel demeurent de nombreuses résistances vis-à-vis de l'idée de donner la mort.

La convention citoyenne se sera illustrée durant ses travaux en se prononçant en faveur de l'euthanasie des mineurs... Une manière de montrer le niveau de réflexion d'un aréopage d'incompétents qui réagissent à l'émotion sans aucun recul. Qui décidera de la mort d'un patient ? Qui pourra attester du maintien de la volonté du patient une fois que celui-ci ne pourra plus communiquer ? Qui décidera demain de mettre fin ou non à la vie d'un enfant ?

L'Ordre des médecins s'est déjà prononcé contre la participation des médecins à ces pratiques euthanasiques. On peut imaginer que demain des entreprises privées s'empareront de cette « tâche ».

### Les soins palliatifs condamnés

La solution euthanasique répond à un ensemble d'aspirations tant philosophiques qu'économiques. En mettant fin à la vie d'un patient malade, une économie est réalisée et les mutuelles et assurances auront tôt fait d'intégrer cette donnée dans leurs offres. Si des « garde-fous » verront le jour dans un premier temps, ils disparaîtront car en matière d'éthique, admettre un principe revient à s'exposer aux prolongements « naturels » de ce principe. Les personnes diagnostiquées comme psychologiquement malades, notamment les dépressifs pourront à terme être euthanasiés. De là à envisager une extension du principe aux malades mentaux, il n'y a qu'un pas qui pourra être franchi sans difficulté.

L'autre victime de l'euthanasie est le financement des soins palliatifs. Coûteux et sans intérêt économique direct, ils seront sacrifiés. Les soins palliatifs sont connus depuis plusieurs décennies et pourtant, aucun gouvernement n'a voulu investir massivement dedans. A l'heure où le système de santé s'effondre et où l'épisode covidien a montré des limites matérielles et humaines, il n'est pas dans l'air du temps de payer pour accompagner des mourants dignement dans leurs derniers jours.

### De la guerre générationnelle à l'épuration gériatrique

Se joue sous nos yeux depuis quelques années une guerre latente entre jeune et vieux. Si ce conflit n'est pas récent, l'élection d'Emmanuel Macron par un électorat âgé a poussé à son paroxysme le conflit générationnel. Les héritiers de 68 réclament le droit de mourir ou plutôt de se faire tuer à la demande. Ils n'ont ainsi pas le « courage » de sauter d'un pont ou de se tirer une balle et préfèrent faire endosser la responsabilité à un autre. De l'autre côté, il est à craindre que les générations qui bouffent du « boomer » se jettent sur l'occasion pour liquider « papi et mamie » comme disait Jean Castex. Des jeunes générations qui

ne pardonnent pas aux anciens d'avoir vécu les Trente Glorieuses et d'avoir accédé à la propriété tout en « détruisant la planète ».

L'euthanasie favorisera ainsi les prédatons patrimoniales et donnera lieu à des procès lors desquels l'appât du gain et le glauque se partageront la vedette.

Le retour de l'euthanasie, juste après la réforme des retraites, relève d'un cynisme macronien désormais bien connu de tous. Tomber dans le piège de la légalisation va ouvrir demain la voie aux pires dérives et cela uniquement pour satisfaire le besoin politique immédiat d'un président aux abois...

Pour aller plus loin vous pouvez vous procurer notre numéro 95 de Liberté Politique sur l'euthanasie : <https://libertepolitique.com/Slider-Home/L-euthanasie-des-armes-pour-comprendre>

**Olivier Frèrejacques**

*Délégué général de Liberté Politique*

04/04/2023 01:00